

**COMMISSION
BANCAIRE**

CECEI

**FONDS DE
GARANTIE DES
DEPOTS**

COMMUNIQUÉ DE MISE EN GARDE

SOCIETE SANS AGREMENT BANCAIRE

La Commission bancaire, le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement et le Fonds de Garantie des Dépôts, ont décidé de mettre en garde le public contre les agissements de la société de droit suisse dénommée « CREDIT MIRABAUD », qui indique être domiciliée à l'adresse suivante : Bundesplatz 1, 3011 BERN, SUISSE.

Le public est appelé à faire preuve de vigilance concernant les opérations de banque proposées par cette société, notamment à des particuliers localisés en France.

Selon les informations recueillies par les autorités bancaires françaises, la société CREDIT MIRABAUD proposerait des crédits au public, via un site d'annonces sur internet et des représentants situés sur le territoire de la République française.

CREDIT MIRABAUD ne dispose pas de l'agrément d'établissement de crédit qui est nécessaire à l'exercice d'opérations de banque en France. Cette société ne dispose, en outre, d'aucune autorisation de l'Autorité fédérale suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA) et figure sur la liste des établissements non autorisés à exercer une activité conformément à la législation suisse sur les banques, les bourses, le commerce des valeurs mobilières et les placements collectifs.

En conséquence, les clients de cette société ne bénéficient pas, pour les fonds qu'ils pourraient le cas échéant lui remettre en dépôt, de la protection en France du Fonds de garantie des dépôts, dont la mission est d'indemniser les déposants en cas d'indisponibilité de leurs dépôts ou autres fonds remboursables.

Les autorités bancaires françaises appellent l'attention du public sur le fait que les représentants de la société CREDIT MIRABAUD ne sont pas habilités à se livrer, pour le compte de cette société, à l'activité de démarchage bancaire ou financier sur le territoire de la République française, ni à proposer en France la conclusion d'opérations de banque avec cet établissement.

Les autorités françaises appellent l'attention du public sur le fait que la présente mise en garde ne concerne en aucun cas la société MIRABAUD & Cie qui est un établissement bancaire suisse dont le siège social est à Genève et qui possède une filiale agréée en qualité de société de gestion de portefeuille par l'Autorité des marchés financiers et implantée en France, la société MIRABAUD GESTION SA, domiciliée au 13 avenue Hoche 75008 PARIS.

Correspondant Commission bancaire et CECEI :

Service de presse de la Banque de France : 01 42 92 39 00